

Feuilleton des finances fédérales : carnaval sans masques

Autor(en): **Gavillet, André**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **28 (1991)**

Heft 1044

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1020887>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Carnaval sans masques

Initiatives et propositions fleurissent après le refus par le peuple du nouveau régime des finances fédérales...

(ag) Les diverses droites, comme on dit en France, font du scrutin du 2 juin, où le nouveau régime financier fut refusé sans équivoque, leur victoire. Et dans leur logique il faut que cette victoire leur appartienne, car tout vainqueur dicte sa loi. Donc ils dictent (pour l'instant il ne s'agit que de dictée journalistique ou parlementaire) sans complexe et sans retenue.

Interprétation

A lire la carte des résultats, la plus grande prudence devrait pourtant être requise. Par exemple Vaud où les arguments fédéralistes furent présentés avec insistance et relayés par les partis radical et libéral donne un pourcentage de rejet plus faible que Genève. Le vote négatif de Neuchâtel déborde très largement l'électorat de la droite politique et économique. Il est évident qu'une partie de la gauche — de manière ouverte le parti du travail, de manière larvée chez les socialistes — a voté *non*. L'accaparement du vote est un abus d'interprétation. Erreur qui risque de conduire ces vainqueurs qui veulent leur part léonine à des déconvenues populaires. Mais comme les droites sont diverses, il y a autant de programme qu'il y a de marrons dans le feu.

On en décompte trois.

La droite économique

La Neue Zürcher Zeitung (15 juin) a présenté les propositions de cette tendance. Elles sont d'une indécence à faire rougir un grognard de vieille garde politique.

Première proposition: mise en application de l'allègement du droit de timbre, mais sans compensation de recettes sur le marché interne des émissions ou des assurances. Perte: 700 millions. Si la gauche lance un référendum, il sera repoussé, car la perte sera de toute façon importante en raison du transfert de cette activité à l'étranger. Et, dit l'auteur (rg), il ne faut pas tuer la poule aux œufs d'or. Il y a longtemps qu'on n'avait plus entendu un slogan aussi éculé. Signe des temps ! Le fait que l'Association suisse des banquiers ait soutenu le projet et qu'elle ait été battue est aux yeux de l'auteur sans signification.

Deuxième proposition: suppression de la taxe occulte et introduction de la TVA, mais en dessous de 6,2% pour qu'il soit évident qu'il n'y a pas de surcharge fiscale.

Troisième proposition: provoquer ainsi une situation de caisse vide, seul moyen d'obtenir du Parlement des économies réelles. Recette éprouvée par absence de recettes ! Ensuite, on pourra envisager un allègement, au profit des cantons, de l'impôt fédéral direct.

Très cyniquement dit, c'est: je me sers d'abord, il en restera moins pour tout le monde, chacun alors se serra la ceinture.

La droite fédéraliste, variante A

Le bulletin hebdomadaire des Groupements patronaux vaudois présente le projet sous le titre plus bucolique que fiscal: «Après la pluie, le beau temps». Suppression de l'impôt fédéral direct, introduction de la TVA pour assurer les recettes de la Confédération, la péréquation intercantonale serait garantie par une fraction de la TVA ou l'impôt anticipé, quand bien même la coordination européenne menace cet impôt dans ses taux actuels. Comment les cantons réintroduiront-ils dans leur barème la très forte progressivité de l'impôt fédéral sur les gros revenus ? On ne le dit pas. De quelle charge supplémentaire seront-ils responsables ? On ne sait. Une initiative populaire est en préparation. Attendons !

Variante B

C'est la motion déposée par le conseiller national Pidoux et le conseiller aux Etats Cavadini: allègement progressif de l'impôt fédéral direct jusqu'à ce qu'il ne joue plus que le rôle d'impôt de péréquation intercantonale. En compensation la confédération est déchargée de certaines tâches. Lesquelles ? On sait les difficultés qu'ont rencontrées les étapes successives d'une nouvelle répartition des tâches et des charges; c'est de l'histoire récente.

Attendons le développement !

Commentaires

Il faut d'abord savoir si l'on est dans une stratégie d'affrontement, style (rg)

dans la NZZ. M. de La Palice dirait que s'il y a affrontement, la discussion cesse. Mais ajoutons que, dans la perspective européenne, ce choix serait deux fois faux. L'adaptation à l'Europe exige cohésion face aux égoïsmes conservateurs. D'autre part, la politique étrangère sera fortement plus coûteuse au titre de la solidarité avec les régions pauvres de l'Europe et du tiers monde.

Si l'on n'est pas en lutte ouverte, bien que cela dérange beaucoup, il importe d'identifier les dépenses nouvelles non seulement prévisibles, mais nécessaires. Vient ensuite la répartition des moyens. Un transfert progressif de la fiscalité directe aux cantons est possible à une condition politique absolue, c'est que la progressivité de l'impôt fédéral soit intégrée aux barèmes cantonaux. Certes, il faudrait une disposition fédérale pour l'exiger initialement, mais ce n'est pas contradictoire dans les termes. Un tel dispositif impliquerait aussi non seulement une harmonisation forte, mais des seuils d'imposition minimale notamment en ce qui concerne les personnes morales. Enfin, il importerait que l'introduction (inévitabile) de la TVA soit portée par ceux-là mêmes qui ont tenu à dire qu'ils ne la combattaient pas, USAM en tête.

Beaucoup de conditions pour réussir un dépannage. A la limite de l'utopie. ■

EN BREF

L'introduction du courrier B a permis, selon une information parue dans le journal syndical *Union*, de convertir 10 850 heures de services tardifs ou de nuit en services de jour, dont ont «profité» 650 collaboratrices et collaborateurs des PTT. Ces 650 personnes «perdent» par contre plus de 50 000 francs par mois à cause de la suppression d'une partie de l'indemnité de nuit. A terme, l'économie pour les PTT devrait atteindre à ce titre 2,7 millions de francs par an.

Les étrangers en Suisse semblent adopter les normes helvétiques en matière de participation aux élections. Pour les élections aux «Comités» (DP 1041) elle a été, sur l'ensemble des 22 arrondissements, de 27,8% avec une très forte abstention pour les Italiens de la deuxième et de la troisième génération. A propos, la